

Évaluation du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles *Région Champagne-Ardenne*



***Atelier de l'évaluation du
8 décembre 2011
CFA de Châlons-en-Champagne***


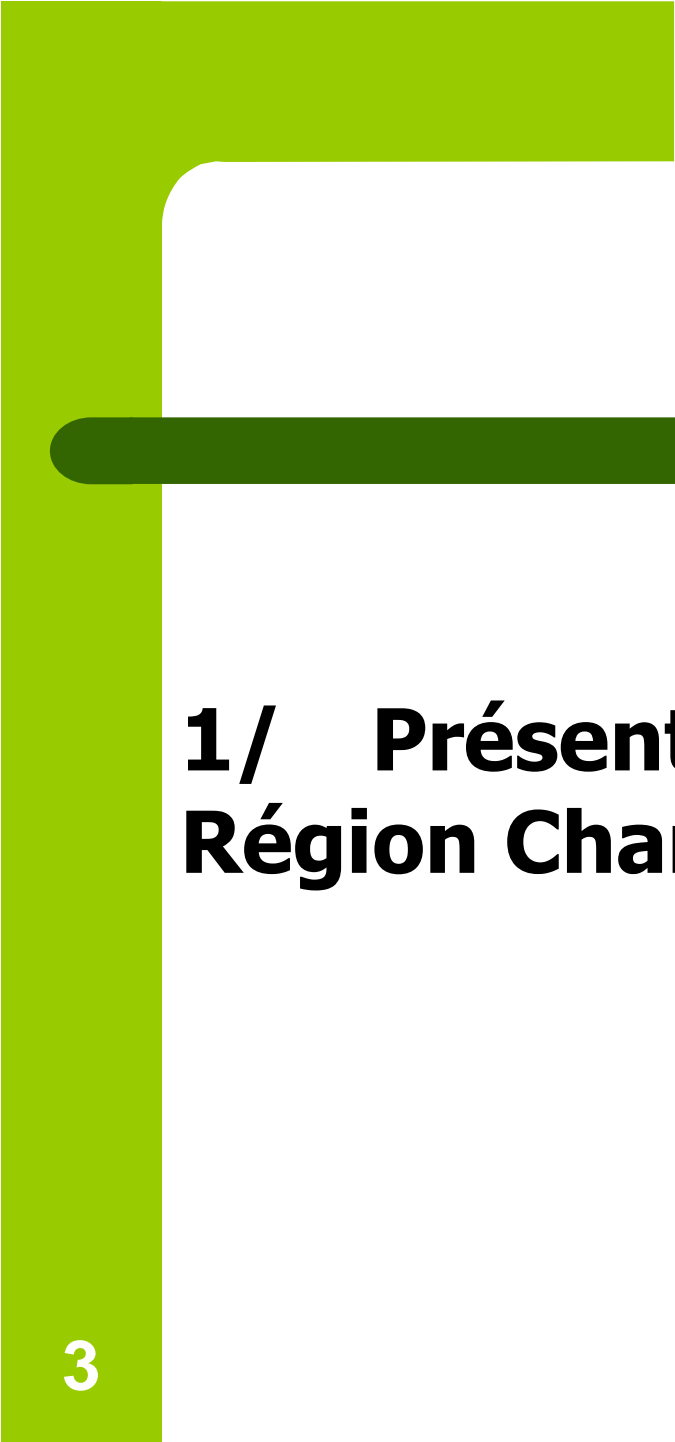
Sommaire

Préambule : expression des acteurs membres du CCREFP en région

1/ Présentation du CPRDFP de la Région Champagne-Ardenne

2/ Les enseignements tirés de l'évaluation du Schéma régional de la formation tout au long de la vie

3/ Le dispositif d'évaluation du CPRDFP

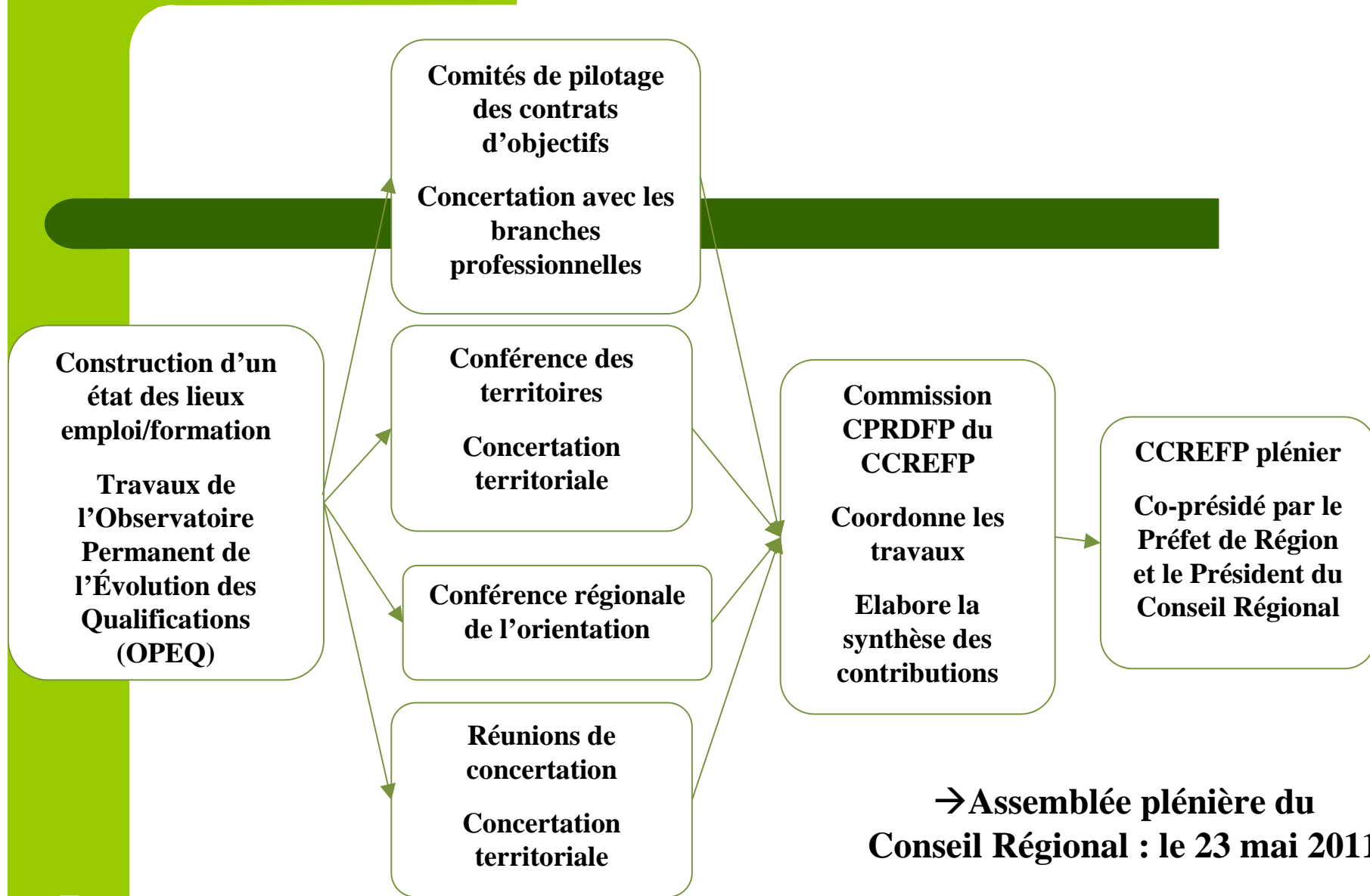


1/ Présentation du CPRDFP de la Région Champagne-Ardenne

Enjeux du CPRDFP

- Le CPRDFP constitue désormais un cadre stratégique qui va permettre de coordonner les politiques de formation publiques et privées, avec l'ensemble des financeurs.
- Ce contrat de plan doit permettre de donner davantage de cohérence dans l'offre de formation, notamment au niveau territorial.
- Ce contrat est un outil de planification qui pourrait constituer une première étape vers l'extension des domaines de contractualisation entre les partenaires.

Le CPRDFP : élaboration



Calendrier

Phases	Acteurs concernés	Calendrier
Rédaction des orientations et recueil des contributions	Région État Partenaires sociaux	septembre 2010
Phase de concertation et d'analyse des besoins emploi / formation à partir d'un état des lieux régional et départemental : -Conférence régionale des territoires -Conférence régionale de l'orientation -Comités de pilotage des contrats d'objectifs -Réunions de concertation (Haute-Marne, Ardennes, Aube, Marne)	Région État Partenaires sociaux OPEQ Branches professionnelles Élus des territoires Acteurs locaux de la formation	septembre à janvier 2011
Synthèse des travaux au sein du CCREFP (travaux en commissions puis en comité plénier)	Membres du CCREFP	septembre à février 2011
Rédaction du CPRDFP sur la base des documents d'orientation	Région État Partenaires sociaux	1^{er} trimestre 2011
Adoption du CPRDFP	Assemblée plénière du Conseil Régional	23 mai 2011
Mise en œuvre du CPRDFP au moyen de conventions annuelles d'application		dès la signature du CPRDFP (juin 2011)

Le CPRDFP en Champagne-Ardenne

5 Thématiques

1. L'équilibre de l'offre de formation
2. L'accompagnement des publics
3. Le Service Public de l'Orientation
4. La sécurisation des parcours professionnels
5. Le développement des partenariats avec les branches professionnelles

+ 1 thématique transversale

→ Priorité pour chaque thématique à l'égalité d'accès à la formation professionnelle pour tous et ainsi favoriser l'inclusion sociale (égalité entre les Femmes et les Hommes, lutte contre toutes les formes de discriminations, contre l'illettrisme).

Les orientations et priorités du contrat

Thématique 1 : l'équilibre de l'offre de formation

- **Développement des formations professionnelles initiales**
 - *Document stratégique partagé*
 - *Élévation du niveau de qualification*
 - *Anticipation des métiers de demain*
 - *Offre de formation post-baccalauréat*
- **Élaboration de la carte des formations professionnelles**
 - *Signataires associés en amont*
- **Équilibre entre les voies de formation pour l'aménagement du territoire éducatif**
 - *Réseaux d'établissements*
 - *COM apprentissage*
 - *Formations sanitaires et sociales*
- **L'observation de l'insertion**
 - *Outils de veille et d'aide au conseil pour l'information et l'orientation*
 - *Structure opérationnelle des besoins, des évolutions de compétences et de métiers*
 - *Observatoire*

Les orientations et priorités du contrat

Thématique 2 : L'accompagnement des publics

Ne pas se limiter à la seule attribution d'aides individuelles mais à une approche plus globale.

- **mobilité :**

- mieux prendre en compte l'accompagnement et ses coûts

- Nécessaire développement du Réseau Public Régional FP**

- bouquet de services

- portail des offres et demandes de stages et de l'alternance en entreprises**

- **décrochage :**

- E2C stabilisée par un plan quinquennal

- pérennité des financements de l'E2C, adaptation quantitative de l'offre aux besoins des territoires sur la durée du contrat**

les orientations et priorités du contrat

Thématique 3 : Le Service Public de l'Orientation

- **Mise en réseau des CIO, Espaces métiers, agences Pôle Emploi, CRIJ, Missions Locales et autres outils AIO**

- **Animation coordonnée, régionale et locale des réseaux**

Instaurer des partenariats entre tous les acteurs... tout en pérennisant le service académique d'information et d'orientation dans les territoires

- **Installer des lieux d'information et d'orientation pour les salarié-e-s**

→ Conforter un Service Public de l'Orientation dans le cadre du label national

→ Rendez vous annuel des acteurs de l'AIO : Conférence régionale de l'orientation

les orientations et priorités du contrat

Thématique 4 : La sécurisation des parcours professionnels

La formation, un outil de sécurisation des parcours professionnels

- Construire, renforcer des processus partenariaux dans le cadre de conventions
- *Renforcement du protocole opérationnel Pôle Emploi/Région*

Structuration au niveau territorial de la coordination Formation/Emploi

- *Participer à l'animation et soutenir la GPEC Territoriale*

Mise en réseau de l'offre de formation pour favoriser l'individualisation des parcours et leur continuité

- *Augmenter le taux d'accès à la formation des demandeurs d'emploi*
- *Catalogue dynamique*
- *Élargissement du mandatement*

Les passerelles

- *Carte de l'offre de formation des demandeurs d'emploi Région/Pôle Emploi et interaction avec l'offre de formation en alternance*
- *Formation des salariés repreneurs d'entreprise (ENVOL Salariés)*

les orientations et priorités du contrat

Thématique 4 : La sécurisation des parcours professionnels

Les nouveaux processus partenariaux pour faciliter les mobilités professionnelles

- *Conférence des financeurs de formation de l'IAE*
- *Comité des financeurs de la CRP et de la CTP*

Inciter les actifs à entrer en formation

- *Conseil en évolution professionnelle*
- *Centrale de pré-réservation*
- *Sensibilisation des chefs d'entreprise et des cadres à la formation des salariés les moins qualifiés*

La VAE comme outil prioritaire

- *Convention d'application*
- *Nouvelles expérimentations VAE dans le bénévolat et en lien avec la coopération transfrontalière*

les orientations et priorités du contrat

Th. 5 : développement du partenariat avec les branches professionnelles

- **Contrats d'objectifs :**

- *Couvrir tous les secteurs d'emploi, actuels et d'avenir*

- (Exemple : Services de proximité)*

- *Ajouter une dimension prospective à moyen et long termes, l'enseignement supérieur court et l'inclusion sociale*

- *Installer le comité technique et scientifique de l'OPEQ*

- *Intégrer des actions transversales dans tous les contrats d'objectifs*

- *Intégrer le développement durable dans le bâtiment*

- **Contractualisation renforcée au niveau des branches pour la mise en cohérence des outils de formation en direction des salariés les moins qualifiés dans les PME**

- *Contrats de branches*

- *Contrats interbranches*

- *Comité de pilotage sur la formation des salariés par branche*

Mise en œuvre du CPRDFP

déclinaison opérationnelle du contrat

Formalisation au moyen de 37 ACTIONS :

- *élaboration au regard d'**objectifs opérationnels** clairement identifiés et de moyens alloués*
- *partenariats entre deux ou plusieurs acteurs*
Si cela est possible : conventions annuelles d'application
- ***engagement technique et financier des signataires et partenaires associés***
- *susceptibles d'être **modifiées ou adaptées** au cours de leur mise en œuvre*



2/ Les enseignements tirés de l'évaluation du Schéma régional de la formation tout au long de la vie

Évaluation du SRFTLV

- Le schéma régional de la formation tout au long de la vie adopté le 19 juin 2006 n'avait pas valeur de CPRDFP → orientations préliminaires à un futur PRDF
- Travaux relatifs à la loi du 24 novembre 2009 : PRDFP non construit en Champagne-Ardenne, en attente de l'adoption de cette loi
- Tentative d'évaluation du SRFTLV : travaux de la commission FTLV-VAE du CCREFP (aujourd'hui commission CPRDFP) en lien avec l'OPEQ → construction d'un tableau de bord de l'évaluation du schéma.

Les enseignements de l'évaluation du schémas

- Intégrer le processus d'évaluation dans le construction du schéma : culture de l'évaluation, méthode a priori
- Limiter le nombre d'indicateurs : +100 ?
- La globalité de la politique > somme des actions

Les enseignements de l'évaluation du schémas

- Comment évaluer l'impact sur l'environnement d'une politique ?
- Comment évaluer la valeur ajoutée de la coordination ?
- Comment évaluer l'efficacité et l'efficience d'un programme ?

Les enseignements de l'évaluation du schémas

- Comment évaluer l'impact sur l'environnement d'une politique ?
- Comment évaluer la valeur ajoutée de la coordination ?
- Comment évaluer l'efficacité et l'efficience d'un programme ?



3/ Le dispositif d'évaluation du CPRDFP

Évaluation du CPRDFP en Champagne-Ardenne - Projet

Évaluation des résultats qui repose sur 2 principes :

I/ Évaluation globale du CPRDFP

 **Impact de la politique sur l'environnement « changer la prévision »**

II/ Evaluation des actions spécifiques

 **Valeur Ajoutée de la coordination / résultats**

Évaluation du CPRDFP en Champagne-Ardenne - Projet

I/ Évaluation globale du CPRDFP :

1- Trois objectifs généraux

2- Cinq thématiques centrales



orientations /objectifs :
le mesurable, le quantifiable, la cible
le programme /action

Évaluation du CPRDFP en Champagne-Ardenne - Projet

I.1/ Évaluation des objectifs généraux

a) clarifier les objectifs

- l'élévation des qualifications des Champardennais, et des niveaux de formation
- la mutualisation des moyens
- la prospective : adaptation de l'offre aux métiers d'avenir

b) Identifier les critères d'évaluation

mesurable : « rattrapage moyenne nationale, « le maintien des formations fragiles », « ouvertures de nouvelles actions »,...

Évaluation du CPRDFP en Champagne-Ardenne - Projet

I.2 / Évaluation globale du CPRDFP :

A/ L'équilibre de la carte des formations :

- 1-Evolution de la part de l'enseignement général, de l'enseignement technologique et de l'enseignement professionnel (statut scolaire et apprentissage) par rapport au niveau national.
- 2-lisibilité et qualité de l'offre de formation professionnelle initiale : construction de filières complètes du niveau V au niveau III, ouvertures de nouvelles formations (statut scolaire ou apprentissage) en lien avec cette construction de filières complètes, mise en place de parcours mixés.

Évaluation du CPRDFP en Champagne-Ardenne - Projet

B / l'accompagnement des publics :

évolution du décrochage en formation professionnelle initiale et continue

évolution de l'insertion professionnelle durable des apprentis, des demandeurs d'emploi, des étudiants et des lycéens.

C / le service public de l'orientation :

mise en place effective du SPO → signature des conventions de partenariats entre tous les acteurs /réseaux AIO

mise en place d'une démarche qualité en matière d'orientation en région Champagne-Ardenne.

maintien des effectifs des CIO

Évaluation du CPRDFP en Champagne-Ardenne - Projet

D : la sécurisation des parcours professionnels :

évolution du niveau de qualification des actifs (salariés et DE) en région

atteinte de l'objectif de 100% de niveaux V ou progression du taux actuel par rapport au niveau national

part de l'intervention des financements privés et son évolution
taux d'insertion durable au local et au régional

renouvellement de l'offre / nouvelles actions au regard des évolutions économiques et des publics dans les territoires.

Évaluation du CPRDFP en Champagne-Ardenne - Projet

E / le développement du partenariat avec les branches professionnelles :

les engagements financiers conclus dans les contrats d'objectifs
taux de couverture des secteurs d'activités par un contrat
d'objectifs

Évaluation du CPRDFP en Champagne-Ardenne - Projet

II/ Suivi et évaluation des 37 fiches-actions :

- Évaluation de chaque action par la construction de critères de suivi et d'évaluation par les pilotes (Région, Etat, Rectorat, Pôle emploi) et leurs maîtres d'œuvre.

Évaluation du CPRDFP en Champagne-Ardenne - Projet

III- Montage institutionnel

- Rôle du comité technique des signataires : valider les critères d'évaluation des 37 actions et proposer le projet d'évaluation globale
- Chacune des 37 actions est suivie par une commission du CCREFP, y compris pour ses indicateurs de suivi.
- La commission CPRDFP du CCREFP aura aussi en charge l'évaluation globale des thématiques du contrat de plan

Évaluation du CPRDFP en Champagne-Ardenne - Projet

IV Les priorités et les moyens dans le domaine de l'évaluation du CPRDFP

Les nouveaux outils

- **Insertion / observatoire à l'OPEQ**
- **Egalité Femmes-Hommes/Région**
- **Prospective / CCREFP Mutations Eco**

Évaluation du CPRDFP en Champagne-Ardenne - Projet

IV Les priorités et les moyens dans le domaine de l'évaluation du CPRDFP

Les nouveaux contrats :

- COM apprentissage**
- Accord cadre E2C – Région/ETAT/**
- Accord cadre Région/Pole Emploi**
- Charte régionales SPO**
- Révision des Contrats /branches et créations de nouveaux**

Évaluation du CPRDFP en Champagne-Ardenne - Projet

IV Les priorités et les moyens dans le domaine de l'évaluation du CPRDFP

Les nouvelles instances de dialogues:

- nouvelles commissions du CCCREFP**
- la commission stratégique sur l'orientation**
- le dialogue renforcée avec la COPIRE**
- les comités des financeurs de la formation CSP, et IAE**